



Bulletin communal officiel
Mars 2019
www.nivelles.be

Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 135

Nouveau réseau de caméras

→ PAGE 2



Fête des Géants de Baulers

→ PAGE 3



Art en Chemin

→ PAGE 3

Journées wallonnes
de l'eau

→ PAGE 4

Nivelloises mises
à l'honneur

→ PAGE 5

Véhicules électriques : borne
de recharge "Arbalétriers"

→ PAGE 4

Festival du Conte
de Bornival

→ PAGE 3





Nivelles se dote du réseau de caméras de vidéosurveillance le plus performant en Brabant wallon

La Ville de Nivelles a fait installer 26 nouvelles caméras haute définition complémentaires qui quadrillent le centre-ville.

C'est en 2004 que la Ville décide d'acquérir un réseau de 12 caméras analogiques. Elles sont placées sur la Grand-Place, à la rue de Namur, à la gare et à la place Emile de Lalieux. Même si le système a permis de résoudre des délits, il s'est avéré limité au niveau de la capacité de stockage et du visionnage a posteriori. Plusieurs études sont réalisées et un groupe de travail est constitué en 2017 avec la volonté, entre autres, d'installer un minimum de caméras mais aux bons endroits afin de quadriller l'espace public.

26 nouvelles caméras haute définition

Au réseau des 12 caméras existantes et toujours opérationnelles sont venues s'ajouter 26 caméras haute définition. Nous avons voulu augmenter les zones couvertes, à savoir le square Gabrielle Petit et le parking du Mont Saint-Roch.

Cet outil permet l'enregistrement et l'analyse d'images recueillies afin de constituer des éléments de preuve dans le cadre d'une enquête judiciaire. « En outre, une surveillance générale préventive pourra être effectuée lors des grands événements et il sera possible de réagir directement lors d'un incident », a expliqué le commissaire Antoine PIRENNE, Directeur des Opérations.

Ces installations offrent l'avantage non seulement de dissuader les auteurs de commettre un fait délictueux mais aussi de lutter contre le sentiment d'insécurité.

Ce système offre un visionnage a posteriori et une qualité d'image parfaite avec des zooms de grande précision.

L'accent est mis sur la reconnaissance des visages et des plaques d'immatriculation des véhicules, de jour comme de nuit. Les images sont conservées seulement quinze jours ; ensuite, elles sont « écrasées ».

Seuls les policiers ont accès aux images

Ces caméras financées par la Ville à hauteur de 358.000€ sont gérées uniquement par la zone de police. Seuls les policiers ont accès aux images et sont responsables du traitement des données.

La loi sur la fonction de police régit d'ailleurs l'usage des caméras de surveillance par les services de police. Ces caméras ne filment pas l'intérieur des habitations. Tout est bien balisé afin de respecter la vie privée. Si les citoyens souhaitent plus d'informations, ils peuvent contacter la zone de police.

La Ville a déjà annoncé son souhait d'étendre le réseau. Une caméra ANPR (Automatic Number Plate Recognition), financée par la Province du Brabant wallon, sera installée au rond-point dit du Shopping. Elle permettra la détection de véhicules suspects.

J'envisage aussi d'imposer aux promoteurs immobiliers l'installation de caméras de vidéosurveillance sous forme de charge urbanistique.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

SOMMAIRE

3

Fête des Géants de Baulers
Art en Chemin
Festival du Conte de Bornival

4

Journées wallonnes de l'eau
Propreté

5

Nivelloises à l'honneur
Plaine de vacances -
recrutement

6

Solidarité internationale :
appel à projets
Smart City

7

Réduire l'empreinte-carbone
Vente de fleurs
sur la voie publique

8-9

Tribunes politiques

10

Conseil communal

11

Documents « Etat civil »
Recrutement

12

Taxi social
Commémoration

13

Le R. Pingouin Hockey Club
Académie

14-15

Agenda
Saison de la Pêche
Bornival fleuri

16

Etat civil - Pharmacies



De gauche à droite : Le Chef de la zone de police Pascal NEYMAN, un représentant technique, le Commissaire Antoine PIRENNE et le Bourgmestre Pierre HUART.

7^{ème} Fête des Géants de Baulers

Samedi 13 avril

FOLKLORE

Cette année, la Fête des Géants de Baulers au milieu du printemps !



Cette fête, nous la voulons familiale, conviviale et surtout participative. Notre but est que tout un chacun puisse passer un bon moment, admirer et découvrir des géants de Nivelles et d'ailleurs et se retrouver pour faire la fête. Cette année, nous aurons la chance d'accueillir un peu moins de 30 géants venant de tous horizons.

La journée commencera à **10h30** avec le tournoi de kicker géant. Ensuite, ce sera le moment de prendre l'apéro et de manger une bonne assiette mixed grill (sur réservation). La chasse au trésor pour les enfants aura lieu en début d'après-midi. Vers **15h**, il ne faudra pas rater la finale du kicker géant qui promet toujours une ambiance de feu.

Sur le coup de **16h**, le cortège de géants débutera pour rejoindre la place de l'église. Nous vous invitons à intégrer ce cortège et à venir danser avec nous au son des différents orchestres qui seront présents. Arrivé à l'église, le cortège s'arrêtera pendant un long moment ... l'occasion pour les enfants d'aller voir un spectacle qui se tiendra dans la salle paroissiale. Dans le même temps, le prix Thibault Richelot sera remis au groupe qui aura mis le plus d'ambiance durant le cortège. Quand la pénombre tombera enfin, le cortège repartira vers la cité Jardin à la lumière des flambeaux.

Finalement, le traditionnel brûlage du mauvais géant accompagné d'un feu d'artifice aura lieu vers **21h30** pour laisser ensuite la place à une soirée dansante sous chapiteau.

Venez déguisés si vous le souhaitez, cela colorera d'autant plus cette magnifique fête !

→ **Infos**
www.lafetedesgeantsdebaulers.be
ou Facebook

■ **Le Comité de la Fête des Géants de Baulers**

■ **Benoît GIROUL,**
Echevin des Fêtes

11^{ème} édition d'Art en Chemin

le parcours d'artistes !

CULTURE

Rendez-vous le week-end des 6 et 7 avril : une centaine d'artistes répartis sur une trentaine de lieux vous présenteront leurs créations !

Des animations, des concerts et des visites guidées viendront égayer le parcours. Un événement ouvert à tous et gratuit.

Le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h ; accueil et vente de brochure/plan au Centre culturel (Waux-Hall).

→ **Infos** www.ccnivelles.be

■ **Grégory LECLERCQ,**
Echevin de la Culture



Festival du Conte de Bornival : « J'aurais voulu être un.e artiste ... Vous aussi ? »

Le comité des parents de l'école, en collaboration avec l'équipe éducative et la Bibliothèque locale, organise son 6^{ème} Festival du Conte le dimanche 24 mars de 10h à 16h30.

Entrez dans la ronde avec nos artistes conteurs et conteuses dans de fabuleux décors créés pour l'occasion : de la bibliothèque au théâtre, du cinéma à l'atelier d'arts visuels, ... Entendez-vous ces quelques notes ? Découvrez ce qu'elles vont vous raconter !

Une dizaine de conteurs s'installeront dans des décors fabuleux fabriqués par

les enfants, les institutrices et des parents. Les élèves de 6^{ème} primaire vous proposeront une originale représentation. La marionnette de M. Léopold déambulera sur le site.

Des jeux de société prêtés par Fox et Cie, des grimaces, ... et la possibilité de s'abreuver et de se nourrir tout au long de la journée au jardin de sculptures !

Rendez-vous à l'école communale de Bornival (rue Félicien Canart, 1).

Entrée : 4 € - gratuit pour les enfants. Accessible pour les personnes à mobilité réduite.

→ **Infos** <https://festivalduconte.wordpress.com> ou via Facebook.

■ **Isabelle BOURLEZ,**
Échevine de l'Enseignement

LES JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU : Nivelles participe !

ENVIRONNEMENT

La Ville de Nivelles et les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) participent aux Journées de l'eau, coordonnées par le Contrat de Rivière Senne.

L'objectif : sensibiliser les citoyens à la protection de l'eau de manière générale.



Les jeudis 21 et 28 mars

Les écoles nivelloises sont invitées à s'inscrire pour visiter la **station d'épuration** de Monstreux (avec les agents de l'InBW et animations par le Contrat de Rivière Senne).

Le samedi 23 mars

L'InBW ouvre la station d'épuration de Monstreux à tous ! Visites à 9h, 10h, 11h et 12h. Il est conseillé de s'inscrire auprès du service Environnement !

Balade guidée avec les Amis de la Nature asbl depuis la station d'épuration jusqu'au Bois de l'Hôpital, départ à 9h. Ce site Natura 2000, à cheval sur les communes de Seneffe et de Nivelles et géré par le DNF, recèle une biodiversité remarquable.

→ **Inscriptions & plus d'infos :** environnement@nivelles.be ou 067/88.21.79 - Service Environnement.

■ **Pascal RIGOT,**
Echevin de l'Environnement



La Ville de Nivelles met à disposition 2 places réservées aux véhicules électriques avec borne de recharge au parking Arbalétriers.

Ces emplacements sont exclusivement réservés à ce type de véhicules ! La Zone de Police verbalise systématiquement les véhicules non adaptés sur base du Code de la Citoyenneté.

Un véhicule plus performant

Le parc des véhicules dédiés au nettoyage des voiries a été renforcé récemment par l'acquisition d'une nouvelle « balayeuse - cureuse », opérationnelle depuis quelques semaines.

Les interventions réalisées avec cette machine sont plus efficaces, elles peuvent être programmées plus régulièrement et plus rapidement. D'un volume de 5m³, son moteur - au niveau sonore très réduit - est conforme aux normes Euro 6. Il s'agit d'un investissement de 195.908,68 €.

PROPRETÉ

Nettoyage de printemps des voiries

Depuis le 12 mars, le service Travaux a entamé le « nettoyage de printemps » qui consiste à entretenir en profondeur les voiries de l'entité (trottoirs, rigoles et avaloirs). L'opération se déroulera jusqu'en fin avril. Pour que les équipes effectuent ce travail dans les meilleures conditions, des panneaux d'interdiction de stationnement seront placés en centre-ville, quartier par quartier. Nous invitons les riverains à y être attentifs et à respecter cette signalisation.

→ **Retrouvez le planning complet sur www.nivelles.be !**

■ **Pascal RIGOT,**
Echevin des Travaux

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

N° Vert Propreté : 0800/99 354.



Mise à l'honneur de femmes nivelloises

ÉVÉNEMENT

La Ville de Nivelles a mis à l'honneur 8 Nivelloises dans le cadre de la Journée internationale des Femmes le 1^{er} mars dernier, pour la quatrième année consécutive.

Cette cérémonie est organisée par le service Egalité des Chances, sur une idée de Marie-Thérèse BOTTE. Les lauréates ont été saluées pour leur implication, leur action « à » et « pour » Nivelles.

Valérie HUBERT

Nivelloise de souche, début 2012, l'opportunité se présenta de concrétiser son célèbre restaurant aplot « Il était une fois ».

Brigitte ESCOYEZ

Citoyenne d'honneur de la Ville de Nivelles, professeure de musique, cheffe de la Chanterie Piccolo ainsi que, depuis près de 50 ans, de la chorale paroissiale de la Collégiale Sainte-Gertrude.

Martine DELVAL

Responsable de l'association Plan Belgique, ONG créée en 1937 et présente dans 70 pays pour améliorer les conditions de vie des femmes et des filles.

Clairette BOTTE

Présidente de l'association Alteo-Nivelles, bénévole à l'école des devoirs de Sainte-Barbe, membre du Conseil consultatif communal de la Personne handicapée (CCCPH).

Maryse GENET

Cette Nivelloise de naissance a toujours vécu pour l'art. Elle est membre fondatrice du Lions Club Argenteuil

Belle Alliance, l'un des premiers Lions Club féminin de Belgique.

Marie YDE

Cheville ouvrière et co-Présidente en 2014 de la Ligue des Familles, créatrice de l'asbl Roméo, membre du CA de l'asbl Le Goéland et directrice de son département Le Bouton d'Or.

Aurélie LACAILLE

Educatrice spécialisée qui intègre en 2006 l'asbl Les Quatre vents et contribue à la création de l'asbl Soli-Dons.

Stéphanie DENEFF

Directrice du service communal Travaux, elle s'investit dans des causes humanitaires en Belgique, à Nivelles mais aussi à l'étranger, notamment dans l'ONG Soroptimisme.

Un appel à candidatures avait été lancé par les Autorités communales via le bulletin communal, le site officiel et les réseaux sociaux.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS
en charge de l'Egalité des Chances

■ **Marie-Thérèse BOTTE**,
Conseillère communale

PLAINE DE VACANCES COMMUNALE 2019

RECRUTEMENTS

La plaine de vacances communale aura lieu du 1^{er} juillet au 9 août.

Chef de plaine et adjoints (H/F)

Dans le cadre de ces fonctions, des réunions seront programmées par ailleurs en avril, mai et juin pour la bonne élaboration des projets menés à la plaine. Les candidatures doivent parvenir **pour le 31 mars au plus tard**.

Animateurs brevetés et animateurs adjoints (H/F)

Travail à temps plein durant au moins deux semaines consécutives entre le 1^{er} juillet et le 9 août. Des journées de formation sont programmées fin juin. Les candidatures doivent parvenir **pour le 17 avril au plus tard**.

■ **Valérie COURTAÏN**,
La Directrice générale

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Plus d'infos

Service du Personnel de 8h30 à 12h (Isabelle DELATTE - 067/88.22.56 ou 067/88.22.58 - Sarah GIOT), auprès du secrétariat de la Jeunesse (067/88.22.85 - Muriel PARYS) ou via le coordinateur ATL (067/88.22.88 - Joachim VANHERP). Les avis de recrutement complets se trouvent sur www.nivelles.be

Travaux de l'Institut du Sacré-Cœur

Jusqu'au 25 mars, les travaux de démolition/construction de bâtiments de l'établissement scolaire se poursuivent. Les dispositions à la rue des Brasseurs sont maintenues.

→ Plus d'infos : www.nivelles.be.



Solidarité internationale Nord-Sud : appel à projets 2019 !

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Chaque année, la Ville de Nivelles, par le biais du Conseil consultatif des Relations Nord-Sud (CCNS), lance un appel à projets pour soutenir des initiatives de développement dans des pays du Sud.



Ces projets doivent être initiés localement via une association possédant une visibilité structurelle dans le pays concerné et en Belgique.

En cas de demandes trop nombreuses, le CCNS donne priorité aux petits projets identifiables et indépendants de subsidiations internationales. Il est impératif que la demande soit portée par un.e Nivellois.e réellement impliqué.e dans le projet.

De plus, ces projets doivent s'intégrer dans un processus de « **développement durable** » et assurer des retombées économiques, environnementales et sociales positives pour la population. En outre, la lutte contre les discriminations et tout ce qui peut aider à diminuer les violences interviendront aussi dans l'évaluation des projets.

Les dossiers devront être rentrés **au plus tard le 30 avril 2019**. Le groupe de lecteurs (choisis parmi les membres du CCNS qui ne rentrent pas de projets), établira une évaluation et une proposition de projets à soutenir. Cette liste sera ensuite approuvée par le CCNS et ratifiée par la Ville. A noter que l'aide ne peut jamais dépasser 3 années consécutives de manière à pouvoir donner leur chance à de nouveaux projets.

La fiche projet à remplir est disponible sur demande.

→ **Infos**
067/88.22.85 au Bureau de l'Echevin responsable du CCNS et de la Solidarité Internationale ou via : gregory.leclercq@nivelles.be

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Solidarité internationale

ÉCONOMIE

Reconversion de l'ancien site Peugeot

Propriété de l'intercommunale inBW, l'ancien site situé au zoning Sud est appelé à une prochaine reconversion comprenant de nouvelles voiries, de nouveaux bâtiments et le réaménagement de ceux existants. C'est dans cette optique que le Ministre wallon en charge des Zones d'Activités Économiques a approuvé le périmètre de reconnaissance économique du site d'une superficie de 11,40 hectares et a alloué un subside de 1.635.000 € en exécution du Plan wallon d'investissements.

Ces aménagements permettront d'accueillir une dizaine d'entreprises de PME et PMI du secteur tertiaire, notamment les centres de recherche et de développement et les services industriels. L'espace du bâtiment existant est déjà mis à disposition de CAP Innove, une asbl « incubateur de start-ups ».

■ **Benoît GIROUL**,
Echevin de l'Economie

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

SMART CITY

CAP Innove lance l'incubateur ID2Move

Lancement d'un centre d'expertise sur les systèmes autonomes et les drones dans le zoning sud de Nivelles.

Situé sur l'ancien site Peugeot, l'incubateur sera entièrement aménagé pour répondre aux besoins des startups et des PME mais aussi pour faciliter les relations avec le monde académique et les industries.

Destiné à soutenir le développement de technologies d'intelligence artificielle et de systèmes autonomes avec une spécialisation sur les drones, ID2Move se veut ouvert et inclusif : du pilote au porteur de projet/startup, en passant par les universités et les grandes entreprises, en incluant la population locale via la sensibilisation à une utilisation responsable des drones.



Il répondra aux besoins des startups et des entrepreneurs wallons puisqu'il sera doté d'experts numériques. Outre une zone de test indoor équipée de systèmes de haute technologie, une piste extérieure est aussi envisagée. Ce lieu de 3.000m² sera aussi une référence pour le secteur de l'enseignement et attirera ainsi plus d'étudiants dans les parcours techniques.

■ **Benoît GIROUL**,
Echevin de l'Economie

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Réduire l'empreinte carbone des bâtiments communaux

ÉNERGIE

Depuis quelques années la Ville de Nivelles a entrepris de rénover ses bâtiments pour réduire leur empreinte carbone.

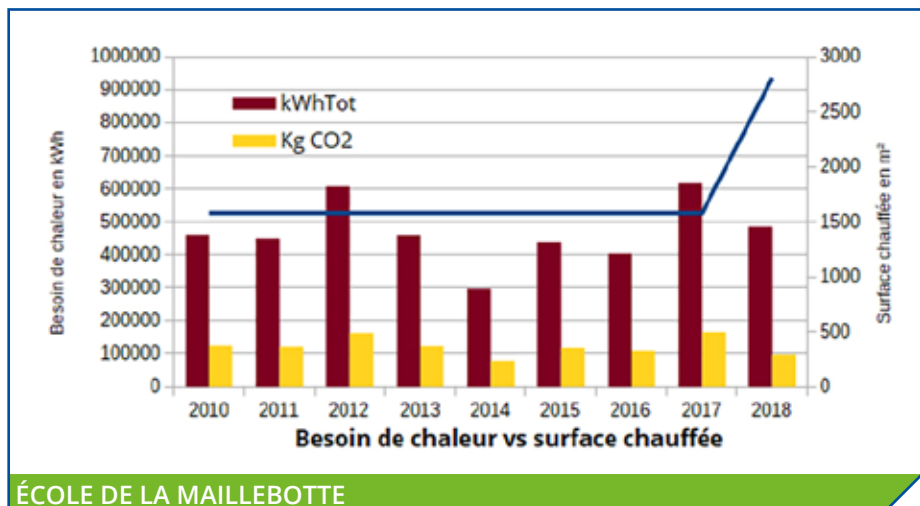
La rénovation de l'école de la Maillebotte a permis de doubler la surface chauffée tout en réduisant le besoin de chaleur. Ceci se traduit par une diminution de la quantité de combustible nécessaire.

Les travaux entrepris en 2016 et finalisés en 2017 comprenaient la construction de deux nouveaux bâtiments ainsi que la rénovation énergétique des pavillons existants.

Le programme de rénovation énergétique a aussi consisté en la conversion de la chaufferie mazout en une chaufferie au gaz naturel.

Les rejets de particules ont fortement diminué, et même si le gaz naturel est encore un grand producteur de gaz à effet de serre, grâce à la réduction du

besoin, on arrive globalement à réduire l'empreinte carbone. Après une année complète de fonctionnement de l'école en 2018, les chiffres parlent :



ÉCOLE DE LA MAILLEBOTTE

Pascal RIGOT,
Echevin de l'Énergie

PRÉVENTION

Vente de fleurs sur la voie publique

La vente de jonquilles ou de muguet sur la voie publique est une pratique courante en cette période. Elle est toutefois encadrée par une série de règles qu'il convient de respecter.



Toute vente effectuée sur la voie publique est soumise à l'autorisation écrite du Collège communal, à demander par courrier (place Albert 1^{er}, 2 - 1400 Nivelles) ou via administration@nivelles.be.

Si la vente nécessite un stand sur la voie publique, un permis de stationnement pourra être délivré. Toute vente ou occupation de la voie publique qui n'est pas préalablement autorisée donne lieu à une amende administrative.

En outre, conformément à l'art. 53§2 du livre 1^{er} du Code de Citoyenneté, il est interdit de couper ou d'arracher

les fleurs dans les lieux publics tels que les squares, les places et voies publiques, parcs, jardins publics, aires de jeux, étangs, cours d'eau, propriétés communales et cimetières.

La cueillette en forêt est autorisée moyennant le respect de quelques règles cumulatives : effectuer le prélèvement entre le lever et le coucher du soleil ; prélever max. deux poignées par personne et par jour, excepté si le prélèvement est effectué pour les besoins d'une association scientifique, caritative ou de jeunesse ; réserver le fruit de la cueillette à un usage personnel et non commercial ; ne pas arracher les bulbes ; avoir le consentement du propriétaire s'il s'agit d'une forêt privée.

→ **Infos**
celluledeprevention@nivelles.be
ou 067/88.22.75

Pierre HUART,
Bourgmestre

Benoît GIROUL,
Echevin de l'Économie



Stérilisation des chats errants

En 2018, pour la cinquième année, la campagne de stérilisation des chats errants organisée par la Ville a encore enregistré de bons résultats. **38 chats ont été stérilisés (24 femelles et 14 mâles) pour un montant de 2.480 € pris en charge par la Ville. L'opération est reconduite en 2019 avec le même cabinet vétérinaire.**

→ **Plus d'infos**
Modalités et formulaires sur www.nivelles.be.

Pascal RIGOT,
Echevin de l'Environnement

Tribune politique



Une déclaration de politique communale ambitieuse et réfléchie !

Lors du conseil communal de février, le collège communal a présenté sa déclaration de politique communale pour cette mandature. Ce document d'une trentaine de pages reprend la ligne politique tracée par la majorité pour les cinq prochaines années.

Les échevins et le bourgmestre ont donc présenté certaines de leurs priorités comme le **nouveau pôle sportif** ou encore la **mise en place d'un système de gobelets réutilisables pour les grands événements** dans notre commune. Ils ont également pu exposer leurs objectifs comme atteindre 10% d'usagers se déplaçant à vélo et à pied ou le projet d'**extension de la**

maison de repos « Nos Tayons ». La majorité a aussi souhaité insister sur le **développement maîtrisé de la ville** en gelant l'urbanisation des zones d'aménagement communal concerté (ZACC).

Cette déclaration de politique communale va être transformée par l'administration communale en « **Programme stratégique transversal** » afin d'établir concrètement la manière de mettre en œuvre tous ces projets.

De plus, afin de s'assurer qu'elle remplisse bien toutes les attentes des Nivellois, la déclaration de politique communale sera réévaluée après

trois ans avant d'être présentée sous une nouvelle forme au conseil communal !

Germain DALNE et Laurie SEMAILLE,
Conseillers communaux

Pour le groupe Liste du Bourgmestre,

Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Laurie SEMAILLE, Claudine THEYS, Danielle VAN KERKOVEN



La Longue attente

Nous l'attendions depuis longtemps ! Quoi donc ? La déclaration de politique générale qui doit définir les grandes lignes de la politique nivelloise.

Après 3 mois elle est enfin venue. Vu le temps passé à élaborer ce document, nous pouvions nous attendre à un travail élaboré, argumenté...

Hélas, la montagne a accouché d'une souris ! Le document présenté lors du dernier conseil communal était bien présenté, d'une sensibilité verte opportunément actuelle mais évasif, creux. Bref, juste du Bling Bling !!!

Ainsi que la ville le déclare elle-même sur son site, la déclaration de politique générale a été une litanie (selon Larousse une énumération longue et ennuyeuse) de projets dont une large majorité ne verra jamais le jour, faute de réelle volonté et de moyens financiers.

Le bourgmestre a confié à la presse : « En ce lundi de la Saint-Roméo, nous faisons une grande déclaration d'amour à la population ». Nous espérons à tout le moins que, dans la vraie vie, ses déclarations d'amour sont plus concrètes !

Pour nous apaiser, la majorité a déclaré que, en septembre, promis juré, nous recevrons de véritables projets chiffrés. A ce moment-là, une année se sera écoulée depuis les élections et rien n'aura vraiment été fait pour Nivelles... malheureusement.

Les élus communaux Plus,

Maurice DEHU, André FLAHAUT, Céline SCOKAERT, François NOE, Louison RENAULT, Claudy EPIS et Marie LECOMTE

Les élus du CPAS Plus,

Marthe-Eugénie NDAME NGALLE, Gaëtan THIBAUT et Rudy WYBO

Pourquoi l'abstention !

Nous attendons la traduction de la déclaration de politique générale en projets et actions avec une place importante pour les citoyens pour rencontrer leurs attentes. Quels en seront les moyens financiers ? Si certains points de notre programme sont retrouvés dans cette déclaration, nous espérons des réponses à nos questions.

Mieux prendre en compte les avis des citoyens lors de l'enquête de l'urbanisme, l'impact sur l'environnement, les énergies renouvelables, la sécurité, la mobilité, les espaces verts, faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes.

La Maison de la participation : quels moyens, quels coûts financiers ?

Réaménagement des boulevards : mise en place d'un plan de circulation bénéfique pour la mobilité, la fluidité, la pollution, la sécurité, les trottoirs et le bien-être du citoyen.

Augmenter les piétonniers : quelles conséquences sur le parking et sur la viabilité des petits commerces ?

Depuis sept semaines, tous les jeudis, des étudiants quittent leur classe, leur auditoire pour la rue. Non, ils ne vont pas « traîner », ils manifestent pour une politique climatique ambitieuse. En effet, le désastre climatique et environnemental n'est plus à démontrer et pourtant l'inaction de nos gouvernements est impressionnante.

L'idée est donc simple : les ministres sèchent leurs responsabilités, les étudiants sèchent les cours. L'aveuglement insensé de nos dirigeants empêche les étudiants d'entrevoir un brin d'avenir : à quoi sert-il de se former si la planète est condamnée à

mort ? Alors, contrairement aux ministres, les étudiants prennent leurs responsabilités et descendent dans la rue pour exprimer leur mécontentement vis-à-vis d'un pouvoir qui anime la croissance et la productivité, un système qui détruit la planète.

Nous devons soutenir ces étudiants qui manifestent pour notre avenir à tous. Il faut saluer leur lucidité et leur prise de conscience face à l'entêtement et l'obstination de nos gouvernements. Ils prouvent aussi que manifester, ça marche. Ils ont réussi par leurs grèves des cours à placer la question écologique au cœur des débats politiques.

En outre, le mouvement réunit Flamands et Wallons car les jeunes savent que les saisons disparaissent aussi bien en Flandre qu'en Wallonie...

Les étudiants nivellois aussi organisent des rassemblements à Nivelles, même si beaucoup d'entre eux n'ont pas attendu et ont déjà manifesté à Bruxelles ! Soyons fiers que Nivelles accueille ces manifestations, merci à eux !

Sacha POSILOVIC,
Conseiller communal

DÉFI

Quelles solutions nouvelles : parkings, redéveloppement de la navette, établir une zone franche, ouvrir une antenne de police.

Energie-Objectif 2030 : prise en compte de l'augmentation constante de la population et de l'immobilier dans la mise en œuvre du Plan Climat. Notre proposition : la remise en état du bois du Sépulcre, un des poumons verts, pour faciliter les promenades, sécuriser les animations des mouvements de jeunesse, mettre en place un parcours VITA. Ce serait une application rapide et durable de nombreux points de la déclaration de politique générale. Cela constituera un signe encourageant pour notre jeunesse et les générations futures et cela permettra de se démarquer dans un nouveau projet vert.

Pour la locale DÉFI Nivelles,

Véronique VANDEGOOR,
Conseillère communale

Cédric NOËL,
Secrétaire

Le Développement immobilier à Nivelles ? Partons des chiffres annoncés !



Le 25 février, la majorité MR-ECOLO présentait sa déclaration de politique communale pour les 6 années à venir. Malgré l'obligation légale imposée aux communes depuis 2018, aucun plan budgétaire n'accompagne cette déclaration. Dans ce cas, il est facile de faire des promesses... De plus, on y trouve beaucoup d'idées anciennes, quelques idées nouvelles, mais surtout, des matières tout à fait oubliées, et pratiquement pas d'outils concrets avancés pour atteindre les objectifs proposés.

Nous regrettons aussi l'absence d'un schéma de développement communal global !

Les déclarations à la presse sont assez choquantes : le Collège annonce que la Ville passera de 28.600 à 33.000 habitants d'ici 2035 !

Nous avons demandé (et obtenu après 6 semaines !) la liste des projets immobiliers résidentiels en cours sur Nivelles.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 2.399 logements à l'étude ou avec permis déjà accordés, plus d'autres projets non encore chiffrés mais déjà annoncés, soit un minimum de 5.500 habitants en plus dans les années à venir, ce qui fera augmenter la population nivelloise bien au-delà des 33.000 habitants annoncés, et bien avant 2035 !

Nous continuons donc à dénoncer cette politique aberrante de laisser libre cours aux promoteurs, sans penser à un développement soutenable et durable, et à tous les services qui devraient se développer en parallèle afin de garder une ville agréable à vivre...

Liste des projets immobiliers sur notre site
www.cdh-ensemble-nivelles.be.

Bernard DE RO,
Evelyne VANPEE,
Conseillers communaux

Séance du 25 février 2019

Interpellation citoyenne

Charles GOURDIN, commerçant du centre-ville, a interpellé les membres du Conseil communal au sujet des horodateurs. Si le règlement et leur contrôle répondent presque selon lui à l'objectif de rotation des parkings, c'est la qualité des machines qui est mise en cause : écran peu visible, temps de réponse trop long, ne pas pouvoir payer après avoir pris un ticket gratuit, etc. Cela pénaliserait tant les usagers que les commerçants.

Le Bourgmestre Pierre HUART a rappelé que le stationnement payant a été mis en place suite à l'adoption du Plan communal de Mobilité (PCM) en 2003. Aujourd'hui, quelque 2.500 places (toutes zones confondues) sont contrôlées. Pour l'ensemble des 44 horodateurs, ce sont 1.625 tickets par jour qui sont délivrés dont 70% pour un stationnement gratuit de ½ heure. Sur le dernier semestre 2018, l'Administration communale n'a reçu en moyenne que 4 réclamations par jour soit un rapport ridiculement faible. « Le système pourra encore être amélioré lors d'une prochaine évolution mais aujourd'hui, il remplit de manière satisfaisante l'objectif principal qui est d'assurer la rotation des véhicules », a conclu le Bourgmestre.

Déclaration de Politique communale (DPC) 2019-2024

Les membres du Collège communal ont présenté à l'assemblée la Déclaration de politique communale pour les six prochaines années. La nouveauté : le document sera évalué et amendé si nécessaire au 1^{er} trimestre 2022.

La présentation du Collège communal et la DPC dans son intégralité sont disponibles sur www.nivelles.be.

Pour le groupe PluS, Céline SCOKAERT a qualifié cette DPC de catalogue de bonnes intentions, de fourre-tout électoraliste sans colonne vertébrale. « Difficile de s'opposer à ce qu'on veut entendre ». Un document centré sur des objectifs plus réalistes, mieux articulé et avec plus

de caractère a été réclamé. Tout comme un « tableau de bord » qui évaluerait l'évolution des dossiers des sept axes de la DPC en fonction de paramètres à définir, pour permettre une réaction rapide si un seuil critique était atteint. Louison RENAULT a renchéri sur des points plus précis pour conclure que « si certaines pistes sont intéressantes, il sera très difficile de les mettre en œuvre ». André FLAHAUT a souligné l'importance des synergies à développer entre la Ville et le CPAS, et a déploré l'absence de réflexions quant aux dossiers en cours. Le groupe PluS a voté contre la DPC.

Pour le groupe cdH, Bernard DE RO a affirmé que si de bons projets se trouvant dans la DPC sont à soutenir, il y a aussi de grosses lacunes dont les estimations budgétaires - manquantes - de chaque point, même si le Programme stratégique transversal (PST) reprendra ces postes en détails (courant septembre prochain). Evelyne VANPEE a pointé l'urgence de la mise à jour du PCM ainsi qu'une nécessaire reprise du Plan de Déplacements scolaires, avant de préciser aussi d'importants manquements (gestion du patrimoine, développement du tourisme, etc). Le groupe cdH a voté contre la DPC.

Pour le groupe DéFI, Véronique VANDEGOOR a posé à son tour plusieurs questions avant d'insister sur la vigilance nécessaire pour atteindre une réduction de 50 % des gaz à effet de serre en 2030 (notamment vis-à-vis des projets immobiliers). Des aménagements du bois du Saint-Sépulcre devraient être prévus, ce lieu pouvant constituer un nouveau « poumon vert » très attractif. Le groupe DéFI s'est abstenu lors du vote de la DPC.

Suite à ces remarques, le Bourgmestre Pierre HUART a déploré tant de négations exprimées par l'opposition qui s'est montrée tout sauf constructive. « C'est symptomatique d'élus qui ne se rendent plus sur le terrain depuis longtemps. Cette DPC répond pleinement aux demandes des citoyens qui ont exprimé leur choix lors du dernier scrutin. Les dossiers parleront d'eux-mêmes au fil de leur évolution », a-t-il déclaré.

Pascal RIGOT (Ecolo) a répété qu'il s'agit d'une déclaration politique dont les aspects de financement seront développés dans le prochain PST. Il s'est aussi montré surpris quant aux critiques du cdH sur les ambitions du Plan Climat, ce Plan ayant été voté à l'unanimité en juin 2018 alors que le cdH faisait encore partie de la majorité.

Trésorerie communale

En date du 30 septembre 2018, le solde de la situation de caisse communale a été arrêté à 28.237.614,41 €. En date du 31 décembre 2018, le solde de la situation de caisse communale a été arrêté à 38.694.477,02 €. Bernard DE RO s'est interrogé quant à cette importante différence. L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND l'a expliquée par le solde du précompte immobilier versé en fin d'exercice comptable, ainsi que par le versement des dividendes des parts que détient la Ville chez ORES.

Travaux

Approbation des conditions et mode de passation pour la désignation d'un auteur de projet pour la rénovation des ponts « Barbette » et « A côté du pont du Lapin » (50.000 € TVAC), pour l'étude de faisabilité pour l'implantation d'une école au Val de Thines (70.000 € TVAC) et pour la mise à disposition d'une solution de gestion de projets permettant d'élaborer et de suivre l'exécution du PST, comprenant un accompagnement personnalisé (50.000 € TVAC).

Plaine de jeux communale

Aux questions de Céline SCOKAERT, l'Echevine Isabelle BOURLEZ (Ecolo) a répondu que les prix restent identiques alors que les tarifs du personnel encadrant ont augmenté. Par ailleurs, une participation à la journée pourra être examinée mais n'est pas envisageable cette année.

Waux-Hall

Véronique VANDEGOOR s'est interrogée quant à la poursuite des activités du Centre culturel, de la Bibliothèque ainsi que de la taverne, tous présents dans le bâtiment du Waux-Hall appelé à être

renové. L'Echevin Grégory LECLERCQ (Ecolo) a expliqué que si la Bibliothèque sera peu impactée, une délocalisation des activités culturelles devra toutefois être envisagée le temps de la mise en conformité du bâtiment. Les travaux seront réalisés d'ici un an (plan PIC). Quoi qu'il en soit, la prochaine saison culturelle aura lieu normalement.

Concernant la taverne, Colette DELMOTTE a précisé qu'un cahier spécial des charges est en cours de réalisation en vue d'accorder prochainement une nouvelle concession domaniale, la présente s'éteignant au mois d'avril prochain.

Cinéma

Suite au report de la réception des travaux à une date non précisée, Céline SCO-KAERT a voulu en connaître les raisons, l'information ayant été diffusée dans les médias. L'Echevin Pascal RIGOT a rappelé brièvement l'historique de ce dossier initié en 2005. Dix ans furent nécessaires pour concrétiser le projet. Les travaux débutèrent en 2015 et le chantier subit un retard l'an passé. Aujourd'hui, l'Echevin annonce que les travaux pourraient être terminés fin avril 2019. L'inauguration devrait être organisée par le Centre culturel - qui sera gestionnaire de l'infrastructure - courant de l'été 2019.

Prochain Conseil communal
Lundi 25 mars 2019,
20h, salle des Mariages
de l'Hôtel de Ville

RVAZIS ACLOTS

*I n'faut niⁿ compter
dsu l'yeú qu'èl pouye
n'a niⁿ co pun.*

Il ne faut pas compter sur l'oeuf
que la poule n'a pas encore pondu.

Ne pas vendre la peau de l'ours
avant de l'avoir tué.

Certains documents « Etat civil » plus faciles à obtenir Dès le 31 mars

Dès le 31 mars, le citoyen pourra obtenir un acte de l'Etat civil (mariage, naissance, décès,...) dans sa commune de résidence et ne devra plus systématiquement se déplacer dans la commune où l'acte « papier » a été créé.

C'est la Banque de Données des Actes de l'Etat civil (BAEC) qui permettra la gestion informatique sécurisée de ces actes au niveau national. Le fruit d'un travail de plusieurs années de l'Agence fédérale pour la simplification administrative (ASA) en collaboration avec divers Services publics fédéraux (SPF) et représentants des services communaux concernés.

→ **Plus d'infos** etatcivil@nivelles.be ou 067/88 22 35 - service Etat civil.

■ Le Bourgmestre,
Pierre HUART

RECRUTEMENT

Appel à candidature Un gradué spécifique (B1) pour le Musée (M/F)

La Ville de Nivelles recrute un gradué spécifique (B1) pour le Musée communal (M/F), statut APE, contrat à durée déterminée de 6 mois avec possibilité de CDI.

Votre candidature doit impérativement comprendre votre CV détaillé, une lettre de motivation, une copie de votre diplôme, une copie de votre passeport APE et doit parvenir au Collège communal, Place Albert 1^{er}, 2 à 1400 Nivelles, **pour le 22/03/2019** au plus tard.

→ **Plus d'infos** 067/88.22.58 - Service du Personnel
ou 067/88.21.81 - Musée communal - Sergio BOFFA.
Retrouvez le profil complet sur www.nivelles.be.

■ Par ordonnance,
La Directrice générale,
(s) Valérie COURTAIN

Le Bourgmestre,
(s) Pierre HUART

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

3 éoliennes à Marche-lez-Ecaussinnes

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte suite au projet de la SA EDF Luminus en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation de 3 éoliennes d'une puissance unitaire maximum de 3,6 MW et tous leurs auxiliaires sur le territoire de la commune de 7190 Marche-lez-Ecaussinnes.

Le dossier est consultable depuis le 13 mars et jusqu'au 15 avril à 11h, du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi jusqu'à 20h, au Service Urbanisme (bd des Arbalétriers, 25).

→ **Plus d'infos** L'avis d'enquête publique complet sur www.nivelles.be.

Le taxi social du CPAS

CPAS

Le service s'adresse à toute personne habitant sur le territoire de la commune (Nivelles et ses villages), qui peut le solliciter pour se rendre chez le médecin, rendre visite à un proche hospitalisé ou pour accomplir des démarches administratives, et appartenant à l'une des catégories suivantes :

- les personnes ayant droit au revenu d'intégration sociale ;
- les personnes ayant un revenu annuel net imposable, selon le dernier avertissement extrait de rôle, ne dépassant pas **22.011 €** (isolé.e) et **29.275 €** (ménage) ; ces montants sont à majorer de **3.021,18 €/an** par personne à charge ;
- les personnes visées par la loi du 5 juillet 1998 relative au règlement collectif de dettes ;
- les personnes reconnues handicapées à plus de 66%.

L'inscription est obligatoire avant toute utilisation, les demandes de transport doivent être faites par téléphone, au plus tard la veille avant midi, en téléphonant exclusivement au 067/28.11.72 (fax : 067/28.11.78) durant les horaires de bureau (du LU au JE de 8h à 12h & de 12h30 à 16h, le VE de 8h30 à 12h.

→ **Tarifs** 0.3573 € par kilomètre, forfait de 2,60 € par trajet dans l'entité (sans ajout du prix au kilomètre) ; les frais de parking éventuels sont à charge de l'utilisateur.

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS

Quartier en transition « Sainte-Barbe, un esprit de quartier »

Les Habitations sociales du Roman Païs ont inauguré le début des travaux lancés dans le cadre du projet Quartier en transition, initié par le Gouvernement wallon. C'est suite à un concours et aux efforts de la société de logements publics que le quartier Sainte-Barbe a été choisi pour bénéficier de cette opération.



La 1^{ère} phase consistera à améliorer les performances énergétiques de 240 logements en isolant toutes les façades. Une 2^{ème} phase consistera à créer 26 logements sur le site, ainsi qu'à améliorer l'aménagement des emplacements de parking. Une 3^{ème} phase concernera l'accès du quartier vers le centre-ville.

Les Habitations sociales du Roman Païs investissent 1,5 million € et bénéficient d'une subvention de 5 millions € du Gouvernement wallon pour la réalisation de ce projet.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

COMMÉMORATION

Un Marsouin enterré à Nivelles

Le vendredi 22 mars à 10h au cimetière de Nivelles, la Ville de Nivelles, en collaboration avec l'asbl « Du côté des champs » de Baulers et le Souvenir Français, organise une cérémonie en hommage au sergent Georges DEBERT, Nivellois tué en 1958 durant la guerre d'Algérie.

Sa maman, Mariette BLEUX « Mamy Blue », tenait le café « Le Perron » sur la Grand-Place (actuellement SamElo), les anciens s'en souviendront. En 1949, Georges DEBERT s'engage dans l'Armée Française dans les Commandos parachutistes puis comme « Marsouin » dans le Régiment d'Infanterie Marine. Il participe à la campagne du Tonkin de 1950 à 1952 (citation avec Médaille Coloniale avec agrafe Extrême-Orient). Il est envoyé ensuite à Dakar (Sénégal) de 1954 à 1956. Le 5 octobre 1958, il débarque à Alger et participe à la guerre d'Algérie. Le 25 octobre 1958, il est blessé lors d'une opération. Le lendemain, il décède de ses blessures (Croix de la Valeur Militaire avec Palme).

Georges DEBERT repose dans l'ancienne parcelle d'Honneur 14-18.

■ **Joël FERY,**

Président de l'asbl « Du côté des champs »

■ **Pierre HUART,**

Bourgmestre en charge des Associations patriotiques



CPAS

Déclaration d'impôts - permanences au CPAS

En collaboration avec le CPAS, le SPF Finances organise 3 jours de permanence à la Résidence Samiette (rue Samiette 72) les lundis 20 mai, 27 mai et 3 juin de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Il est **obligatoire de prendre rendez-vous entre le 6 et le 17 mai** (du lundi au vendredi) uniquement de 9h à 12h au numéro 067/28.11.90 (accueil Résidence Samiette).

■ **Colette DELMOTTE,**
Présidente du CPAS

Le Royal Pingouin Hockey Club Nivellois

SPORTS

Créé en 1936, le Pingouin continue à écrire de belles pages de l'histoire sportive de notre ville.

Le monde du hockey est en pleine évolution! Grâce à la créativité et à l'énergie de ses membres, le club poursuit son développement dans un processus de modernisation. Il a comme objectifs la construction du club house tant attendu et nécessaire dans des infrastructures de haut niveau et investit également dans son école des jeunes par l'engagement de 4 Academics Managers. Enfin "Last but not least" la remontée de la D1 hommes en DH et la D2 dames en D1.

Hockey Together

Depuis 2010, le club accueille une équipe spécifique dédiée aux personnes en situation de handicap mental et physique. Le but est de permettre à chaque joueur de faire partie d'un club sportif et d'évoluer à différents niveaux à travers la pratique du hockey : 15 joueurs dans l'équipe ados/adultes

(12 ans et +) et 6 joueurs dans l'équipe enfants (de 6 à 12 ans).

Durant l'année, ces équipes participent au Tournoi des Jeunes ainsi qu'à d'autres compétitions de parahockey !

→ **Plus d'infos** 0496/57 70 21 - Frédéric VRAIE
ou via frédéric.vraie@federale.be
www.lepingouin.be

■ **Catherine THYS**,
Responsable Communication Pingouin

■ **Hubert BERTRAND**,
Echevin des Sports



Cynthia BOLINGO, vice-championne d'Europe indoor du 400 m !

Bravo à l'athlète affiliée au RCABW qui a pulvérisé le record national de l'épreuve et a réalisé la 2^{ème} performance mondiale de l'année le 2 mars dernier à Glasgow !

ACCUEIL TEMPS LIBRE - EDD

ÉCOLE DE DEVOIRS, SOUTIEN SCOLAIRE, mais pas uniquement...



Montrons la diversité des missions des Écoles de Devoirs, ce terme pouvant être réducteur en comparaison des réalités de terrain des associations et de leur public.

Les 4 missions sont : le développement intellectuel de l'enfant, son développement et son émancipation sociale, sa créativité, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions et l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Leur mission première se situe au niveau du soutien scolaire mais aussi dans la lutte contre l'échec et le décrochage mais aussi dans l'accompagnement des enfants de manière globale, de l'accès à la culture en passant par le fait pour eux de retrouver une estime de soi, pilier pour pouvoir construire sa vie et devenir acteur dans notre société actuelle.

■ **Isabelle BOURLEZ**,
Echevine en charge de l'Extrascolaire

Premiers Prix

pour les cours de danse de l'Académie !

ACADÉMIE

Le groupe « Atelier-Création », constitué des élèves en fin de leur cursus de danse à l'Académie de Nivelles, a été couronné de deux magnifiques premiers prix pour la chorégraphie de groupe « Entente furtive », dans la catégorie « Néo-classique ». L'un au Concours International de Danse à Liège le 29 janvier dernier, l'autre lors du concours de la Confédération Nationale de Danse à Nivelles.

Les deux jurys ont admiré l'originalité de la chorégraphie et sa réalisation pratiquement parfaite par nos élèves.

Trois plus petites formations étaient également engagées dans l'aventure et ont chacune remporté un superbe 3^{ème} prix.

C'est une magnifique récompense pour ce cours qui demande, aux élèves qui souhaitent l'intégrer, une énorme motivation et un investissement à toute épreuve.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Echevin en charge de l'Académie

VIV'ALTI

Quand 30 violonistes et altistes de l'Académie font leur show !

Le 23 mars à 18h
Auditorium de l'IPS
(avenue Albert Schuman, 42)

« Paradis show », un concert dédié aux chanteurs et chanteuses français disparus, par 31 altistes, 21 violonistes, 17 chanteurs, 8 comédiens, 5 professeurs, un pianiste. Entrée gratuite.

→ **Plus d'infos**
www.academiedenivelles.be ou
au 067/21 62 46 du LU au VE
de 13h30 à 20h30, le SA de 9h à
14h30 (hors vacances scolaires).

Culture

Jusqu'au VE 22 mars Parcours de combattantes

Exposition organisée par les FPS en collaboration avec l'IHOES (Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale) Espace Wallonie (rue de Namur, 67)
→ Infos : 0478/30 14 68

Jusqu'au 31 mars Emotions, passion, explosion de couleurs

Organisé par la Maison de la Laïcité, exposition d'œuvres de Annie VERDONCK Galerie Espace de liberté (rue des Brasseurs, 7)
→ Infos : www.laicite-nivelles.be 0478/93 25 51

JE 14 mars Comment améliorer sa communication sur les réseaux sociaux ?

Conférence avec Jonas VINCENT, expert, organisée par la Communauté Chrétienne Protestante Le Phare et Le Puits de Nivelles (réservation obligatoire) 20h - Espace De Lalieux, 1c
→ Infos : lepuits@le-phare.be 0477/93 08 10

JE 14 mars
La musique française
Conférences musicales « Musique et Civilisations » avec Jean-Marc ONKELINX 20h - Hôtel de Ville
→ Infos : www.ccnivelles.be 067/88 22 77

VE 15 mars
**Le parkinsonien
et son équipe autour de lui**
Antenne Parkinson, conférence du Dr Vanderheyden, neurologue De 14h30 à 16h30 - Résidence Nos Tayons (rue Sainte-Barbe, 19)
→ Infos : 0477/58 34 19
Brigitte CLOQUET



VE 15 & DI 16 mars L'Orchestre

Avec La Compagnie du Comble, pièce de Jean ANOUILH mise en scène par Patricia DACOSSE 20h - Waux-Hall
→ Infos : www.ccnivelles.be 067/88 22 77

SA 16 mars Dietrich Buxtehude « Membra Jesu Nostri »

Avec l'Ensemble vocal du Roman País s.l.d. de Gilles THOMAS 20h - Collégiale Sainte-Gertrude
→ Infos : www.roman-pais.be

MA 19 mars
Le journal d'Anne Frank
Pièce de Frances GOODRICH et Albert HACKETT, avec not. Juliette MANNEBACK

20h - Waux-Hall
→ Infos : www.ccnivelles.be 067/88 22 77

JE 21 mars
**Les Rencontres du
Financement**
Avec CAP Innove asbl, journée dédiée au financement des projets de startups ou de PME en croissance Dès 13h30 - rue de l'Industrie, 20
→ Infos : www.rencontresdufinancement.be

JE 21 mars
Camille LELLOUCHE
One woman show nouvelle génération de l'artiste 20h - Waux-Hall
→ Infos : www.ccnivelles.be 067/88 22 77

VE 22 mars
**« Développement personnel :
une ressource à la portée de
tous »**
Conférence - 19h - rue des Brasseurs n°7
→ Infos : www.laicite-nivelles.be

VE 22 mars
**Côte Est américaine,
de New York à Miami**
Exploration du monde par Marc POIREL 18h30 - Waux-Hall
→ Infos : www.ccnivelles.be 067/88 22 77

SA 23 mars
10 ans déjà
Avec la chorale Eolia s.l.d. de Véronique PIERET 20h - Waux-Hall
→ Infos : www.chorale-eolia.be

DI 24 mars
Journée Jazz - 3^{ème} Édition
Avec Jazz au stade, après-midi jazz entre le Foyer et la salle de spectacles du Waux-Hall Dès 14h - Waux-Hall
→ Infos : www.ccnivelles.be 067/88 22 77

LU 25 mars
**L'islam en Belgique,
entre sécularisation et
radicalisation**
Antenne Interuniversitaire UCL-ULB des Aînés, conférence de Corinne TORREKENS, docteure en sciences sociales et politiques 14h30 - Waux-Hall
→ Infos : aida-secretariat@mail.be - 0476/29 00 17

JE 28 mars
Chacun à son rythme
Laïcité Brabant wallon, théâtre avec Gustave et Véronique 20h - rue Georges Willame, 10
→ Infos : eventsbw@laicite.net

**SA 30 mars -
Cercle Royal Les XIII**
Théâtre Dialectal 19h30 - Waux-Hall
→ Infos : 0475/73 35 63

DI 31 mars
Musée haut, Musée bas
Avec la Compagnie du Cœur au bénéfice du Fonds cancérologique Saint-Michel, pièce de Jean-Michel RIBES, mise en scène de Victor SCHEFFER 17h - Waux-Hall
→ Infos : www.compagnieducoeur.com

LU 1^{er} avril
La tragique histoire d'Hamlet
Adaptation et mise en scène d'Emmanuel DEKONINCK, avec not. Thomas MUSTIN 20h - Waux-Hall
→ Infos : www.ccnivelles.be 067/88 22 77

LU 8 avril
**Le Zwin : la marée regagne
une partie de l'espace perdu**
Antenne Interuniversitaire UCL-ULB des Aînés, conférence de Jean-Louis HERRIER, ingénieur, Agence Nature & Forêts 14h30 - Waux-Hall
→ Infos : aida-secretariat@mail.be - 0476/29 00 17

LU 8 avril
Les marches du pouvoir
Lundis du Cinéma, film de George CLOONEY avec not. Ryan GOSLING 20h - Waux-Hall
→ Infos : www.ccnivelles.be 067/88 22 77

MA 9 avril
Les pursins d'origine végétale
Ligue du Coin de Terre de Nivelles asbl, conférence de J. VANDENHENDE 18h - Résidence Nos Tayons (rue Sainte-Barbe, 19)
→ Infos : jndruart@skynet.be 0478/54 20 09

Bourse aux plantes Le 14 avril

Dans le cadre de Bornival fleuri de 8h30 à 13h, moment convivial où en plus des plantes, s'échangeront des expériences et des conseils. Bar (dont de la soupe). Entrée et participation à la bourse gratuites !

→ Plus d'infos www.bornivalfleuri.be ou 0474/93 01 35.

Opération Arc-en-ciel les 16 & 17 mars

Des milliers de jeunes bénévoles viendront à votre rencontre via le porte-à-porte ou dans les grandes surfaces pour récolter des vivres non périssables. Elles seront redistribuées auprès d'institutions accueillant des jeunes en maison d'hébergement ou d'associations en milieu ouvert reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

→ Plus d'infos www.arc-en-ciel.be.

Collectes de sang de la Croix-Rouge Les 18 & 23 mars

Saviez-vous que depuis le 5 février, il n'y a plus de limite d'âge pour donner son sang ? Seules deux conditions restent :

- Avoir fait son premier don avant son 66^{ème} anniversaire (61^{ème} pour les plaquettes) ;
- Passé cette limite, le dernier don ne doit pas remonter à plus de 3 ans.

**De 16h à 19h - Résidence Samiette
(rue Samiette, 72)**

→ **Plus d'infos** Les collectes ont lieu toute l'année, donneurdesang.be ou n° gratuit 0800/92 245.

Loisirs

DI 17 mars

Brocante familiale

De 9h à 13h - Institut de l'Enfant-Jésus
(rue de Sotriamont, 1)

→ Infos : 0472/47 34 31

DI 24 mars

Brocante

De 7h à 15h - Parking Bristol et Orchestra
(av. du Centenaire)

→ Infos : 0478/90 86 73

DI 7 avril

Repair Café

Electro, électricité, vélo, couture ;
bar, café & pâtisseries

De 14h à 17h - Résidence Samiette
(rue Samiette, 72)

→ Infos : repaircafenivelles@gmail.com

DI 7 avril

VTT Bornival

10, 30, 45 ou 55 km, inscriptions de 8h à 11h
Salle des Fêtes - rue du Centre 36

→ Infos : lo.pa@skynet.be - 067/22 08 95

DI 14 avril

5^{ème} Rallye Oldtimers et Voitures d'Exception

Organisé par les Rotary Club et Innerwheel
Club de Nivelles, bénéfices versés
intégralement à l'asbl ANAH ; réservations
avant le 7 avril

10h - Départ de la Grand-Place

→ Infos : www.rallyenivelles.be
ou 0477/20 13 59

Jeunesse

ME 27 mars

Le jour de la soupe

Famille en Fête avec la Compagnie Sac à dos,
dès 4 ans ; atelier enfants/adultes après la
représentation (réservation obligatoire)

15h - Waux-Hall

→ Infos : 067/88.22.77 - www.ccnivelles.be

SPORTS

La saison de la pêche à la Dodaine débute bientôt

La pêche à l'étang de la Dodaine est autorisée du 30 mars
jusqu'au 31 décembre 2019 pendant les périodes suivantes :



- mars, avril et mai : de 5h à 20h ;
- juin, juillet et août : de 5h à 21h ;
- septembre : de 6h à 19h ;
- octobre : de 7h à 18h ;
- novembre : de 8h à 17h ;
- décembre : de 9h à 16h.

→ **Règlement et
tarif disponibles sur**
www.nivelles-maisondessports.be

■ **Hubert BERTRAND,**
Echevin des Sports

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Aclot brocante 20^{ème} édition !

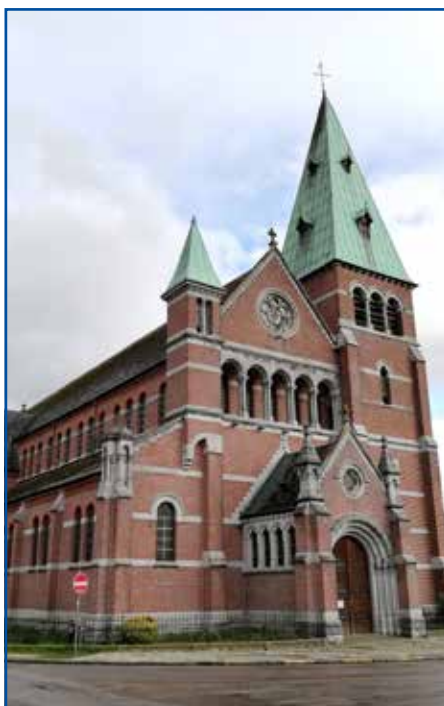
L'Office du Tourisme renouvelle les très attendues Aclot brocantes
pour une nouvelle saison dans le cadre remarquable de la Grand-
Place et les rues piétonnes avoisinantes.

Rendez-vous le 7 avril de 7h à 16h !

→ **Plus d'infos** www.tourisme-nivelles.be ou 067/21 54 13.

■ **Benoît GIROUL,**
Echevin du Tourisme

■ **Jean-Pierre LENNAERTZ,**
Administrateur-Délégué de l'OTN



Quel avenir pour la paroisse Notre Dame du Saint-Sépulcre et son église ?

Une réunion d'information
et de concertation - ouverte
à tous - à propos des projets
d'avenir de la paroisse N.D.
du Saint-Sépulcre et
de son église aura lieu
le **mercredi 3 avril à 19h,**
à l'Institut de l'Enfant-Jésus
(rue de Sotriamont).



Décès

BENIT Yvette, 85 ans
BOLOMÉ Léon, 58 ans
de MONTPELLIER
d'ANNEVOIE Claire, 65 ans
DEGRÈVE Jean, 89 ans
DERYCKE Claudine, 73 ans
DIRICKX Monique, 77 ans
GEONET Maurice, 86 ans
GODALIER Claire, 89 ans
GOFFAUX Josée, 82 ans
HOFMANS Etienne, 66 ans
JEANSON Remy, 85 ans

MORIAU Suzanne, 91 ans
PAPPI Daniel, 79 ans
PLASMAN Marie, 81 ans
REVELART Yvon, 89 ans
SPIETTE Geneviève, 59 ans
VAN den BOGAERT
Simonne, 76 ans
VANDENBOSSCHE Elise, 95 ans
VANDERLINDEN Claude, 84 ans
VERHAUWAERT Gilbert, 75 ans
WILLAM Lucienne, 71 ans
WUYTS Lucie, 81 ans

RVAZIS ACLOTS

*Faute de pâté, nos n'sârons niⁿ jin.
nés d'mindjî des crousses.*

Faute de pâté, nous ne serons pas gênés
de manger des croûtes de pain.

Faute de grives, on mange des merles.

*I n'faut niⁿ mindjî leû blanc
dvant leû nwêr*

Il ne faut pas manger son pain blanc
avant son pain noir.

Pour les insoucians, la chute
est souvent douloureuse.

Mariages

Les données figurant dans cette rubrique ont obtenu l'accord des familles.

BRIOL Damien, Nivelles & DEBRUN Aurélie, Woluwé-Saint-Lambert

**N° vert
Propreté
0800/99 354**

N'hésitez pas à former ce
n° gratuit, nos Services
vous répondront
dans les meilleurs délais !

Editeur responsable

Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place
Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétaires de rédaction

Nathalie TENSY
Olivier GEEROMS
T. 067/88.22.84
information@nivelles.be



GARDES

Pharmacies de garde

Maillebotte Sq. des Nations Unies → 067/ 21.38.26

Derclaye Rue de Namur, 94 → 067/ 21.31.93

DufRASNE Rue de Soignies, 6 → 067/ 21.89.47

Familia Rue St Georges, 33 → 067/ 21.36.01

Devriese Place des Déportés, 13 → 067/ 21.06.36

Havaux Grand Place, 49 → 067/ 21.35.13

Multipharma Rue de Namur, 6 → 067/ 21.22.29

Meurée Rue Ste Anne, 8 → 067/ 21.18.45

MM Grand Place, 41 → 067/ 21.23.57

Nivelpharma Chée de Mons, 47 → 067/ 21.12.55

**(accès voiture uniquement possible
via R24 - contournement Sud)**

Vert Chemin Vert Chemin, 38 → 067/ 88.84.10

MARS

13. MM
14. HAVAU
15. DERCLAYE
16. MAILLEBOTTE
17. MEUREE
18. DEVRIESE
19. NIVELPHARMA
20. DUFRASNE
21. FAMILIA
22. MULTIPHARMA
23. VERT CHEMIN
24. DERCLAYE
25. MM
26. NIVELPHARMA
27. MEUREE
28. MAILLEBOTTE
29. HAVAU
30. MULTIPHARMA
31. DEVRIESE

AVRIL

1. VERT CHEMIN
2. MULTIPHARMA
3. DUFRASNE
4. MAILLEBOTTE
5. DERCLAYE
6. NIVELPHARMA
7. NIVELPHARMA
8. FAMILIA
9. MM
10. HAVAU
11. MAILLEBOTTE
12. MEUREE
13. FAMILIA
14. DEVRIESE

Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible
de changement de dernière minute.

Plus d'infos sur www.pharmacie.be ou
à la Zone de Police (067/88.92.11).

Médecins

Gardes médicales le w-e

(du VE 19h au LU 8h)

et les jours fériés

(de la veille 19h au lendemain 8h) :
02/38.50.500

Gardes médicales la semaine

(les nuits de 19h à 8h du lundi au vendredi) :
067/21.97.94